PREAMBULE

L'adhésion au site LE ZAPPEUR comprend la lecture et le respect total, intégral et complet des conditions suivantes indiquées ci-dessous. Ils doivent se faire avant toute adhésion. En signant ces conditions, l'adhérant s'expose à certains droits, devoirs mais aussi aux différents risques que cela peut apporter dans les termes de la responsabilité, judiciaire et pénale au point de vue de la France, de l'Europe, et l'International.

Ces conditions ont été écrites le 28 octobre 2013 en vertu du Code Pénal Français, du Code de la Propriété Intellectuelle, des Conditions Générales d'Utilisations des sites www.lezappeur.e-monsite.com et www.e-monsite.com, en fonction de l'agence AWELTY qui l'édite.

Membres, rédacteurs, adhérents = toutes personnes qui intègrent LE ZAPPEUR pour y travailler, pour apporter une modification au design ou bien encore pour publier des articles.

ARTICLE I : LES DROITS D'AUTEUR

Les droits d'auteur doivent être scrupuleusement respectés par les différents membres du site. Ainsi, le Code protège les autres sites en dehors du Zappeur sur les différentes œuvres (textes, images, graphismes, logo, icônes, sons, logiciels …). La reprise totale ou partielle de ces œuvres est formellement interdite sans l'autorisation préalable et écrite du directeur de la publication des sites en question.

Une exception dans un cadre promotionnel est autorisée pour la reprise d'une courte citation dont le site internet et l'auteur doivent être indiqués dans l'article même.

En cas de non-respect de ces consignes, le Site mais aussi le rédacteur qui a écrit, partagé ou publié des œuvres copiées d'un autre site, d'une autre personne, d'un autre média ou d'un travail non-exclusif s'exposent à des poursuites judiciaire et pénale pour Plagiat et Contrefaçons pouvant aller à **une condamnation de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende** (Articles L.335-1.L521-3-1,L.716-8-1,L.710-10 du Code de la propriété intellectuelle et de l'INPI**), 750 000 euros d'amende pour les personnes morales** (Article 131-38 du Code pénal Français). **Le licenciement du site LE ZAPPEUR** sera imminent et le directeur de la rédaction se réserve le droit de ne pas s'expliquer ou d'apporter son avis sur ce départ.

ARTICLE II : INJURES ET DIFFAMATION

La diffamation ou les injures sont des sanctions pénales dont l'allégation ou l'imputation d'un fait porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne à laquelle le fait est imputé que cela soit dans un cadre public ou non-public. En vertu de l'article 29 et 23 de la Loi du 29 juillet 1881, il est formellement interdit dans le cadre du Site LE ZAPPEUR ou dans un cadre public de tenir des propos mensongers, injurieux, ou diffamatoire.

En cas de fait, le rédacteur ou le membre du site s'expose en fonction de ses propos à un licenciement du site LE ZAPPEUR et à des peines pouvant aller à :

Diffamation publique : 12 000 € (art. 23)
Diffamation publique envers une personne ou une institution publique : 45 000 € (art. 30 et 31)
Diffamation publique raciale : 45 000 (art. 32) €

Diffamation non publique : amende de 1re classe, 38 €

Diffamation raciale non-publique : 4e classe, 750 €

Dans certains cas, comme dans le cadre du Site LE ZAPPEUR, le directeur de la publication peut être tenu responsable de l'injure ou de la diffamation pour non-modération. En dehors du site LE ZAPPEUR, la responsabilité repose entièrement sur la personne même et le directeur de la publication est hors-mis de cause.

ARTICLE III : LOI N°2004-575 du 21 juin 2004

En fonction de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique il est indiqué que toutes les personnes intervenantes dans le site www.lezappeur.e-monsite.com doivent être indiquées. Un moyen de communication qu'il soit un mail, un numéro de téléphone ou une adresse postale doit être indiqué obligatoirement dans la page Contact ou dans Mentions Légales.

ARTICLES IV : TRAITEMENT DE FAVEURS DES MEMBRES

A tout moment, le directeur de la publication peut licencier un membre du site sans apporter d'explication sans que cela soit discriminatoire en fonction de sa classe sociale, son âge, sa sexualité, ses opinions, et ses origines ou sa nationalité. Des avertissements ou des sanctions (blocage de l'accès au site, interdiction de publier ou modifier des articles) peuvent être données en cas de fautes graves. En cas de longue absence d'un membre, son accès à e-monsite.com peut être bloqué pour des raisons de sécurité.

De plus, en adhérant au site, les membres reconnaissent avoir lu les conditions générales d'utilisaion du site accessible à la page suivante : http://lezappeur.e-monsite.com/-/legal/cgu.html
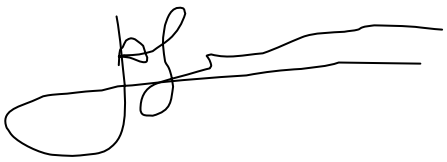
Règlement écrit le 28 octobre par Baptiste Bartheaux et des modifications peuvent être apportées à ce règlement. Ce format est envoyé à chaque adhérant du Site par mail, dans le mail même ou dans un format OpenOffice ou Word ou PDF ou bien par lettre postale. Ce document peut être rendu public et peut se retourner contre les membres du site, le directeur de la publication ou bien d'autres intervenants devant des tribunaux. Une fois qu'un membre ait reconnu avoir lu et respecté, une capture d'écran donnant suite à une sauvegarde dans un disque dur protégé par un mot de passe et une impression de cette dernière seront faites. La reconnaissance se fait par l'envoi d'un mail ou d'une lettre indiquant Nom, Prénom, Date de Naissance, Date de reconnaissance du règlement.